

<i>Date de réunion</i>	Lundi 16 Décembre 2013 de 10h à 12h
------------------------	-------------------------------------

<i>Date de rédaction</i>	Mardi 17 Décembre 2013
--------------------------	------------------------

<i>Date de diffusion</i>	Lundi 17 Février 2014
--------------------------	-----------------------

<i>Personnes présentes</i>	<p>Jacques-Pierre Gougeon, Recteur de l'Académie de Strasbourg</p> <p style="text-align: center;"><u>Comité Technique du projet CAAP2S – Rectorat :</u></p> <p>Dr Pascale Legrand, Médecin Conseiller Technique du Recteur Daniel Gering, Infirmier Conseiller Technique du Recteur Fedoua Salim, Diététicienne coordinatrice Valérie Klauss, Diététicienne coordinatrice Khaly Ciss, Infirmier coordinateur</p> <p style="text-align: center;"><u>Partenaires :</u></p> <p>Marie-José Amara, Chef de projet offre alimentaire – DRAAF Nathalie Boisselier, Infirmière Conseillère Technique du DASEN – DSDEN 67 Cécile Cayre, Chargée d'étude – IREPS Alsace Marguerite Dager, Conseillère Sociale de l'Académie – Rectorat Sylvette Garrigou, Président départemental – PEEP 67 Jean-Louis Kubiack, ARS Alsace Raphaël Lepinay, Service audio visuel – CRDP Daniel Pauthier, IA/IPR EPS – Rectorat Prune Pernin, Chargée de prévention et de promotion de la santé – MFA Laurence Predonzan, Responsable de la cellule gestion financière – GIP/FCIP Alsace Joëlle Pugin, IA/IPR SVT – Rectorat Marie-Laure Reimund, Représentante UNAAPE Alsace Olivier Ragot, Délégué départemental – USEP 67 Isabelle Rehm, Déléguée prévention – MGEN Dr Catherine Thon, Médecin Conseiller Technique du DASEN – DSDEN 67 Anne Weber, Chargée de mission prévention – RLAM</p>
----------------------------	---

<i>Ordre du jour</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de M. le Recteur - Présentation du projet - Description des activités CAAP2S - Communication - Dispositif financier - Points positifs, limites et perspectives
----------------------	---

Remerciements particuliers aux partenaires financiers, opérationnels et méthodologiques sans lesquels le projet ne pourrait se poursuivre.

Face à l'importance du surpoids et de l'obésité chez les jeunes alsaciens, le projet CAAP2S, dans la lignée du Programme National Nutrition Santé (PNNS) est plus que jamais nécessaire.

POINT 1

Présentation du projet

Historique :

- Le projet CAAP2S fait suite au projet CAAPS 2005-2012
- 198 des 219 EPLE alsaciens impliqués dans le projet CAAPS 2005-2012
- Volets de mise en œuvre des activités du projet CAAPS :
 - Elèves
 - Familles
 - Equipes pluridisciplinaires et pluri catégorielles
 - Equipes de restauration et de gestion

Objectifs du projet CAAP2S :

- **Contribuer à améliorer les comportements des adolescents en matière d'alimentation et d'activité physique**
- **Poursuivre l'accompagnement d'acteurs de terrain dans la mise en place d'activités de promotion de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique**

Le projet CAAP2S s'inscrit en cohérence avec les politiques actuelles de santé qui ont fait du surpoids et de l'obésité une de leurs priorités. C'est le cas pour **le Projet d'Académie, le Projet Régional de Santé, le Plan National pour l'Alimentation et le Programme National Nutrition Santé.**

Ressources humaines :

- **Comité de pilotage**
- **Comité technique**
- **Equipes pluridisciplinaires et pluri catégorielles des établissements**
- **Equipe de suivi et de contrôle financier** : Groupement d'Intérêt Public / Formation Continue et insertion professionnelle (GIP/FCIP Alsace)

Partenaires financiers : projet porté par le rectorat de l'académie de Strasbourg.

- **Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle**
- **Agence Régionale de Santé (ARS Alsace)**
- Depuis 2013 la **Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt**

Partenaires en méthodologie :

- **Observatoire Régional de la Santé (ORS Alsace)** pour l'évaluation
- **Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS Alsace)** pour la méthodologie de projet

Partenaires opérationnels :

- **Mutualité Française Alsace (MFA)**
- **Mutuelle Générale de l'Education Nationale**
- **Union Nationale de Sport Scolaire**

POINT 2

Description des activités CAAP2S

- Accompagnement des équipes éducatives
- Activités en partenariat
- Travaux en direction des parents
- Travaux en direction de la restauration scolaire

Les personnels de restauration ne sont plus rattachés au ministère de l'éducation nationale depuis 2005. Leur formation relève des compétences des collectivités territoriales. Il a donc été décidé, en concertation avec les représentants des collectivités, qu'elles prennent en charge la formation de leurs personnels.

L'équipe du projet CAAP2S reste néanmoins à disposition des équipes de gestion afin de les accompagner pour le volet restauration.

Accompagnement des équipes

- Accompagnement au montage et au développement de projets
- Accompagnement dans la mise en œuvre d'actions
- Orientation vers les outils pertinents et organismes opportuns

14 établissements ont été accompagnés et **3038 élèves** touchés dans le cadre de projets alimentation et activité physique.

L'ensemble des équipes pluridisciplinaires s'est mobilisé autour d'une « colonne vertébrale » constituée des personnels de direction, de santé, des enseignants de SVT et d'EPS pour des projets impliquant la communauté éducative dans son ensemble.

Le prêt d'outils est représentatif du degré d'autonomie acquis par les établissements puisque les outils élaborés dans le cadre du projet ont été prêtés à 30 reprises. Et ce sans compter les versions disponibles sur la page internet du projet, les versions diffusées précédemment et les outils des Espaces Régionaux de Documentation.

Activités en partenariat

Les « Collégiades » : plus de 10 000 élèves touchés

- Inscription d'un volet alimentation lors de la manifestation des « Collégiades » portée par l'UNSS 67 et en partenariat avec la MFA, la MGEN et l'IFSI Saint Vincent
- Conception d'un outil afin de permettre aux élèves de mobiliser leurs connaissances en terme d'alimentation et d'activité physique
- Conseils alimentaires intégrés au road book, lu par 5000 élèves
- **Plus de 10 000 élèves touchés lors des sélections** effectuées au sein des 92 établissements inscrits et **541 élèves touchés lors du final**

Autres activités en partenariat :

- Inscription du projet lors de la **journée du sport scolaire** du 19 Septembre 2012, priorité nationale portée par l'UNSS
- Promotion des **Espaces Régionaux de Documentation**
- Promotion de l'opération « **Un fruit pour la récré** » portée par la DRAAF
- Promotion de l'opération « **Plaisir à la cantine** » portée par la DRAAF et le CG 68

Travaux en direction des parents en collaboration avec le CRDP de Strasbourg

La mallette des parents 6ème : création d'un complément sur la thématique de l'alimentation lors du passage en 6^{ème} :

- **Objectifs** : informer les parents sur les dispositifs en place au collège favorisant une alimentation équilibrée au sein de l'établissement (aides financières pour l'accès à la demi-pension, aides pour les élèves à besoins particuliers (Projets d'Accueil Individualisé), éducation à la nutrition au collège, mesures prises par le restaurant scolaire...) et leur permettre d'échanger à ce sujet
- **Composition** : fiches débat et fiches méthodologiques à destination de l'animateur, plaquette à disposition des parents personnalisable par l'établissement, séquences vidéos à diffuser aux parents réalisées.

Travaux avec le groupement d'achats

Travail avec le groupement d'achats du Bas-Rhin, concernant l'offre alimentaire en amont des restaurants scolaires de 134 établissements (collèges, lycées et enseignement supérieur) :

- Choix des denrées en fonction de leur qualité nutritionnelle
- Sensibilisation des représentants des établissements adhérents au groupement

POINT 3

Communication

Un travail de communication important a été effectué autour du projet :

- Présentation aux partenaires (notamment lors du Comité Régional pour l'Alimentation et à l'ARS de Lorraine) et aux équipes pluridisciplinaires et pluri catégorielles des établissements
- Mise à jour de la page internet du projet sur le site de l'académie et valorisation des activités effectuées au sein des établissements



- Rectorat de Strasbourg -
Réunion du comité de pilotage du projet CAAP2S
16 décembre 2013



POINT 4

Dispositif financier

- Salaires des diététiciennes : 48,94% des dépenses
- Personnels et locaux mis à disposition par le rectorat : 47,36% des dépenses
- Frais de déplacements, postaux, fournitures et documentation : 2,32% des dépenses
- Frais de gestion : 1,38% des dépenses

POINT 5

Points positifs et limites

- L'action a permis **de renforcer les partenariats existants** (DRAAF, MFA, UNSS, Groupement d'achats...).
- L'implication de CAAP2S dans les **Collégiades** a permis de mobiliser les collèges autour de la thématique de l'alimentation, d'accompagner les équipes dans leur projet et de **développer la thématique éducation physique et sportive en lien avec celle de l'alimentation**. Il en va de même pour les accompagnements individuels des établissements scolaires.
- **La gestion du temps a été une contrainte importante pour une équipe projet réduite avec plusieurs objectifs étaient à mener de front :**
 - Réaliser l'évaluation globale de CAAPS 2005-2012, soit 7 années d'activités
 - Réaliser l'évaluation du projet CAAPS pour l'année scolaire 2011-2012
 - Préparer et réaliser le comité de pilotage 2012
 - Répondre à l'appel à projet santé publique de l'Agence Régionale de Santé pour 2013
 - Et surtout préparer et initier le projet CAAPS 2
- **Débuter l'action CAAPS 2 concomitamment à l'action CAAP2S, toujours en cours de réalisation, a été une réelle difficulté.** En effet le public cible de CAAPS2 ne se limite pas à celui de CAAP2S. Du secondaire, l'action se déroule désormais également au profit d'élèves plus jeunes scolarisés en écoles élémentaires. De nouveaux contacts ont ainsi dû être établis. Afin de respecter la hiérarchie, sont contactés : les directeurs académiques des services de l'éducation nationale, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscriptions, les directeurs d'écoles et enfin les enseignants qui sont en face à face pédagogique avec les élèves. De nouveaux outils ont également dû être élaborés ou utilisés pour s'adapter au nouveau public cible et dans le respect des programmes scolaires. La multiplicité des acteurs impliqués dans ce nouveau projet a induit la recherche de nouvelles stratégies de communication afin de respecter au maximum la hiérarchie.
- **CAAP2S a été un réel projet de transition entre CAAPS et sa nouvelle déclinaison au profit du premier degré. Sans cette possibilité de préparer les futures activités dans le premier degré, les actions de prévention n'auraient pu être mises en place dès la rentrée scolaire 2013.**

- Les activités en direction du premier degré vont permettre de participer à la **construction des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge**, âge au cours duquel elles se construisent et se consolident.
- Les professeurs des écoles étant pluridisciplinaires, **l'orientation vers le premier degré permet d'envisager des projets transversaux au sein des enseignements**.
- De plus, une orientation en direction des enfants plus jeunes laisse présager une **meilleure adhésion au projet de la part des familles**. En effet, celles-ci sont notablement plus investies dans le premier degré par rapport au second. De plus tous les parents sont rencontrés lors de la visite médicale d'admission au CP, ce qui constitue une porte d'entrée intéressante.
- **Dans une logique de continuité pédagogique entre le premier et le second degré, l'inscription du projet dans les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté en réseaux interdegrés est également un des nouveaux objectifs.**

Remarques

Jacques-Pierre Gougeon :

La problématique du surpoids et de l'obésité se recoupe avec d'autres préoccupations, telles que les difficultés sociales.

Pascale Legrand :

Nous allons déterminer comment nos établissements d'éducation prioritaires se positionnent par rapport au contrat ville.

Jean-Louis Kubiack :

Au niveau du Contrat Local de Santé de la vallée de la Bruche, la thématique de l'obésité va être prégnante.

Pour le CLS de l'Alsace Bossue, le périmètre doit être affiné.

Anne Weber :

Important de travailler sur les mêmes territoires que les CLS afin d'activer d'autres liens (mobilité active avec la mise en place de pistes cyclables, restaurations collectives scolaires...). Les travaux en partenariat s'en trouvent simplifiés.

Marguerite Dager :

Les représentants des communes sont avec les forces de l'ordre les premiers partenaires participants aux réunions des CESC.

Pascale Legrand :

Le projet CAAPS 2 s'inscrit en cohérence avec le projet surpoids et obésité du CLS Mulhouse.

Marie-Laure Reimund :

Y a-t-il des activités mises en place sur le secteur de Mulhouse ?

En plus du projet de prévention du surpoids et de l'obésité porté par le Contrat local de Santé de la Ville de Mulhouse et afin de couvrir un maximum d'établissements, le projet CAAPS 2 intervient auprès des parents au sein de nombreuses écoles mulhousiennes. Concernant les collèges, nous sommes en contacts avec eux, des projets sont en cours et des projets vont se développer cette année.

Sylvette Garrigou :

Dans d'autres départements, la suppression de la collation ne pose pas de problème.

Daniel Pauthier :

Les IA/IPR, ainsi que le pôle santé du rectorat ont développé un projet qui vise à appuyer, soutenir, accompagner, compléter, déclencher des projets tels que le projet CAAP2S. Chaque discipline cherchant à déterminer ce qui dans son programme recoupe une thématique de santé, ce qui ne se restreint pas aux SVT et à l'EPS (des fiches ressources ont été travaillées en EPS). L'entrée pédagogique est pertinente et cette sensibilisation des IA/IPR permettra de sensibiliser les équipes enseignantes et développer une culture des établissements autour de tels projets.

Pascale Legrand :

Il est important que l'ensemble de la communauté éducative soit sensibilisée afin d'envisager un réel projet de promotion de la santé, pour une action académique.

Marguerite Dager :

Il est important d'articuler le pédagogique et les actions d'éducation, afin notamment de développer les compétences sociales des élèves.

Des enseignants sont représentés dans chaque CESC de l'académie et des parents d'élèves dans 81% d'entre eux.



**- Rectorat de Strasbourg -
Réunion du comité de pilotage du projet CAAP2S
16 décembre 2013**

